



**Bagdad** tombera-t-elle à son tour aux mains des djihadistes? Page B 9

# Les aiguilles et le Folfox

La chimio pour les nuls, selon **Joblo** Page B 10



www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CV N° 131

LE DEVOIR, LE VENDREDI 13 JUIN 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE  
La ministre de la Culture, Hélène David

HÉLÈNE DAVID  
AU DEVOIR

## « Battez-vous! »

La ministre de la Culture invite le milieu à lutter pour annuler les coupes de crédits d'impôt annoncées

ODILE TREMBLAY

Hélène David, la nouvelle ministre de la Culture et des Communications du Québec, invite le milieu culturel à se « battre » pour annuler les coupes de crédits d'impôt de 20% décrétées la semaine dernière par le gouvernement Couillard.

« Battez-vous! Venez expliquer la situation en septembre devant la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise [créée lors du dépôt du budget] », a dit la ministre lors d'un entretien téléphonique avec *Le Devoir*.

« Préparez des présentations les plus claires et les plus convaincantes possible. On va les regarder une à une. Le ministre Leitaou sera ouvert à les entendre et même prêt à en faire une sorte de priorité », a-t-elle ajouté.

### Renverser la vapeur

Hélène David dit comprendre le tollé soulevé par l'impopulaire coupe de 20% de crédits d'impôt dans le budget de Carlos Leitaou déposé la semaine dernière, touchant de plein fouet le milieu du spectacle, des tournages, etc. « Vu le mauvais état des finances publiques, plusieurs mesures, dont celle-là, ont été mises de l'avant. Reste à témoigner, à s'expliquer. »

Les partenaires de la sphère artistique sont inquiets — plusieurs de ses représentants ont communiqué avec le ministère —, mais elle

VOIR PAGE A 10 : CULTURE

## PREMIÈRES MESURES DE FRANCOFOLIES



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

**Musique!** C'est sous un ciel maussade que se sont ouvertes jeudi soir les 26<sup>es</sup> FrancoFolies de Montréal. Armés de parapluies et d'une bonne dose d'enthousiasme, les irréductibles étaient toutefois nombreux à assister au spectacle d'ouverture mettant en vedette Louis-Jean Cormier, qui a su réchauffer les plus transis. Sur les scènes extérieures et en salle, de même que dans *Le Devoir* et sur *LeDevoir.com*, l'événement se poursuit jusqu'au 22 juin. À lire aujourd'hui, la critique du spectacle de Louis-Jean Cormier par Sylvain Cormier. Page B 4

## ÇA SENT LA COUPE

### Pas de la tarte



JEAN DION

La dernière fois que la Croatie avait disputé un match qui compte, c'était en novembre dernier, en barrages des qualifications européennes. Contre l'Islande, qui tentait de devenir le pays le moins peuplé de l'histoire à accéder à la grande danse de la Coupe du monde de soccer. Aussi mettons qu'en cette joute inaugurale, la marche se révélait un tantinet plus haute et la commande plus lourde, comme disait le poète qui rentrait chez lui dans son 1 1/2 au troisième étage avec des sacs d'épicerie pleins à se fen-



FABRICE COFFRINI AGENCE FRANCE-PRESSE

L'attaquant du Brésil Neymar a marqué deux buts pour conduire son équipe à une victoire de 3-1 contre la Croatie lors du match inaugural de la Coupe du monde de soccer 2014.

**Lire aussi** Le coup d'envoi de la Coupe du monde de soccer est donné. Le compte-rendu de la journée. Page B 8

VOIR PAGE A 10 : COUPE

## COMMISSION CHARBONNEAU

### Une « taxe » obligatoire au bénéfice des partis

Un ex-ingénieur établit le lien entre les dons des entreprises et l'obtention de contrats publics

BRIAN MYLES

Les dons des entreprises sont à la politique ce que le pizzo est à la mafia: une taxe obligatoire pour entrer dans les bonnes grâces du pouvoir.

« Si on était dans les années 50, je vous dirais que c'était la dime. Si on était dans un milieu plus mafieux, je vous dirais que c'était le pizzo. Là, je vous dirais une taxe, un droit d'entrée pour le réseautage auprès du gouvernement », a dit un ex-ingénieur de BPR et de Roche jeudi à la commission Charbonneau.

L'homme, qui a trempé dans le financement politique pendant près d'un quart de siècle, témoigne derrière un paravent pour des raisons de santé. Il a été rebaptisé « Jean Gagnon » par la commission.

Il a établi un lien clair et net entre le financement par les firmes de génie-conseil Roche et BPR (qui dominent le marché des contrats municipaux dans l'est du Québec) et l'obtention d'informations privilégiées dans les cabinets ministériels, pour faire avancer les projets de leurs clients.

Le témoin ne fait aucune distinction entre le Parti québécois (PQ) et le Parti libéral du Qué-

VOIR PAGE A 10 : PARTIS

## AUJOURD'HUI



### Politique

Les syndicats municipaux sur le sentier de la guerre. Le projet de loi sur les retraites déposé jeudi par le ministre Pierre Moreau est vu comme une « déclaration de guerre » de la part de Québec. Page A 3



Avis légaux..... B 7  
Décès..... B 4  
Météo..... B 9  
Mots croisés..... B 3  
Petites annonces..... B 4  
Sudoku..... B 6

## Le PQ réclame la démission de Lise Thériault

Un document révèle que la ministre avait tort de rendre le juge Louis Dionne responsable de la baisse de la cote de sécurité des trois évadés

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

La ministre de la Sécurité publique, Lise Thériault, a reçu une nouvelle tuile sur la tête jeudi, c'est-à-dire cinq jours après l'évasion spectaculaire des trois dangereux prévenus du centre de détention de Québec.

Elle a essuyé les reproches du juge Louis Dionne. Le magistrat de la Cour supérieure l'a montrée du doigt pour l'avoir tenu responsable à tort de la baisse de la cote de sécurité des fugitifs, Yves Denis, Denis Lefebvre et Serge Pomerleau.

L'ex-directeur des poursuites criminelles et pénales n'a effectivement pas ordonné au centre de détention de Québec d'alléger les conditions d'incarcération des trois détenus à la veille de leur fuite en hélicoptère. Dans une décision datant du 24 mars 2014, le juge Dionne « ordonne »

VOIR PAGE A 10 : ÉVASION